



## Déclaration préalable du SNUipp-FSU concernant les promotions

CAPD du 2 novembre 2015

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Comme chaque année, les délégués du SNUipp-FSU ont beaucoup travaillé en amont de cette CAPD sur les documents de travail proposés. Nous avons vérifié depuis deux mois plusieurs dizaines de barèmes en fonction des éléments fournis par nos collègues.

Nous avons eu plusieurs échanges avec vos services pour vérification de certaines situations, y compris pendant les vacances. Nous sommes satisfaits que l'AGS des collègues en CPN soit de nouveau prise en compte à la main cette année, même si nous mesurons le travail important que cela représente pour vos services.

Nous tenons à vous rappeler notre opposition à ce système de promotions injuste, qui repose sur un pseudo mérite arbitraire et inégalitaire à travers la note d'inspection. **Nous continuons à revendiquer un seul rythme d'avancement pour tous, le plus rapide c'est-à-dire le GC, au sein d'une nouvelle grille indiciaire comportant une classe unique, avec un indice terminal de 783, soit l'échelon le plus élevé de l'actuelle Hors-Classe.**

Pour autant, le SNUipp-FSU reste très critique sur le protocole PPCR (parcours, carrière et rémunération des fonctionnaires). Le gouvernement vient de passer en force en décidant d'appliquer unilatéralement les mesures de celui-ci.

Il crée un précédent qui remet en cause les règles du dialogue social. Tout en regrettant que les conditions d'un accord majoritaire n'aient pas été réunies, la FSU considère que ce principe doit rester la règle dans les négociations FP.

Suite à l'intervention de la FSU, il n'y aura pas de comité de suivi qui excluait de fait les organisations syndicales qui s'étaient prononcées contre le protocole. Tout sera donc traité dans des comités ministériels.

Dans un contexte difficile pour la Fonction publique et ses agents, confrontés au gel de la valeur du point d'indice et aux suppressions d'emplois, et malgré les insuffisances de ce protocole, le SNUipp et la FSU y restent favorables. Il constitue en effet un point d'appui pour les carrières, les salaires et les retraites de tous les agents. La FSU sera particulièrement attentive et vigilante sur la préparation du rendez-vous salarial comme sur les discussions et la mise en œuvre des autres mesures. Elle continuera à y défendre ses revendications.

Nous vous remercions de votre écoute.

Pour les élus du SNUipp-FSU 06 à la CAPD

Christophe MOTTUEL